

Les + du SAD Orvault-Sautron ●

Un contact unique

02 40 16 91 32 | orvault.sautron@sad.fr

Du lundi au vendredi, de 8h à 17h30

- Une coopération de l'ADAR et de la Ville d'Orvault (ex-SSIAD Orvault-Sautron)
- Une équipe coordonnée sur les prestations aide et soin pour une prise en charge globale
- Des services réservés aux personnes résidant à Orvault et à Sautron, âgées de plus de 60 ans ou en situation de handicap
- La coordination avec votre entourage, vos professionnels de santé (médecin traitant, cabinet infirmier, pharmacien, kinésithérapeute...) et les organismes médico-sociaux (CLIC, CCAS...)



Création graphique : www.martinjule.com / Crédit photos : Geoffrey Anoldy / Impression : Ville d'Orvault



L'aide et le soin au quotidien ●

Nous vous accompagnons pour
faciliter votre quotidien à domicile
et préserver votre autonomie.



Prestations d'aide

par des aides à domicile
et des auxiliaires de vie
de l'ADAR ●

Vie quotidienne

- Entretien du logement et du linge
- Courses et aide pour les repas
- Accompagnement véhiculé
- Aide administrative

Aide à l'autonomie

- Toilette et aide à l'hygiène
- Aide au lever et au coucher
- Garde de jour et de nuit
- Sortie d'hôpital

Lien social et loisirs

- Sorties culturelles et promenades
- Jeux et activités manuelles

Aide au répit

pour les aidants familiaux

Conditions financières ●

De nombreuses possibilités de prise en charge selon les situations : APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), PCH (Prestation de Compensation du Handicap), CARSAT, CPAM...

50 % de crédit d'impôt sur le reste à charge.

Prestations de soin*

par des aides-soignantes et
des infirmières coordinatrices
de la Ville d'Orvault ●

** sur prescription médicale du médecin traitant
et sous condition de place disponible.*

Soins d'hygiène et de confort

- Toilette complexe
- Habillage et déshabillage
- Lever, coucher, transfert, mobilisation
- Prévention des escarres
- Gestion de l'incontinence

Surveillance et prévention

- Surveillance des constantes
- Suivi du poids
- Aide à la prise de médicaments
- Soins relationnels

Conditions financières ●

Prise en charge financière des interventions par la CPAM.

